

STATSUP'INFO

Les études supérieures qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre regroupent pratiquement un étudiant sur deux inscrits dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

En Région wallonne, ces études sont de plus en plus nombreuses car de plus en plus de métiers sont considérés en pénurie. En Région de Bruxelles-Capitale, les besoins sont plus stables au fil du temps.

En 2019-2020, les femmes représentent 51% du total des étudiants inscrits dans des études « en pénurie ». Cette proportion est restée stable au cours du temps : elle était de 49,9% 15 ans auparavant.

Le secteur paysage qui regroupe le plus d'étudiants inscrits dans des études « en pénurie » est celui des sciences humaines et sociales.

Les besoins en matière de santé et protections sociales sont également importants. Selon la nomenclature CITE (Classification internationale type de l'éducation), ce grand domaine est le plus important en nombre et représente à lui seul un étudiant sur trois parmi les étudiants inscrits dans des études « en pénurie ». Ce domaine est composé à 70% d'étudiantes.

À peine moins d'un cursus sur trois « en pénurie » fait partie des STIM.

L'offre d'enseignement associé aux études « en pénurie » est en adéquation avec la population âgée de 18 à 25 ans ainsi que le taux de chômage administratif des 15-24 ans.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES QUI PRÉPARENT À UNE PROFESSION POUR LAQUELLE IL EXISTE UNE PÉNURIE SIGNIFICATIVE DE MAIN-D'ŒUVRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (FWB)

Tous les ans, Actiris et le Forem publient chacun une liste des fonctions critiques et en pénurie qui reprennent les métiers pour lesquels il existe des difficultés de recrutements, voire un manque quantitatif de candidats.

En parallèle, les deux organismes publient également une liste des études organisées en FWB qui conduisent aux métiers jugés en pénurie. Sous certaines conditions, il est possible pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'allocations d'insertion ou de chômage de reprendre des études de plein exercice figurant dans ces listes tout en continuant à percevoir ces allocations. Toujours sous certaines conditions, il est également possible pour les demandeurs d'emploi qui terminent une formation dans un métier en pénurie de recevoir un incitant financier.

Ces listes d'études concernent l'enseignement secondaire supérieur technique et professionnel ainsi que l'enseignement supérieur de type court (bachelier professionnalisant) et de type long (bachelier de transition + master) et les certificats universitaires.

SOURCES

Les données utilisées pour réaliser cette analyse sont issues de nombreuses sources. Les listes d'études « en pénurie » viennent directement d'Actiris et du Forem. Les données sur les inscriptions et les résultats sont issues des données publiées par le CReF (Conseil des recteurs) pour les universités et de la base de données SATURN pour les hautes écoles. Les informations relatives aux études elles-mêmes ainsi que sur leurs organisations proviennent de la base de données « Habilitation et offre programmée de l'enseignement supérieur », également appelée HOPS. Les données sur le taux de chômage administratif proviennent du portail WalStat de l'IWEPS.

DÉFINITIONS

Afin d'alléger la lecture, la notion « **d'études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre** » sera simplifiée par le vocable « **études en pénurie** ».

La méthodologie d'Actiris et la méthodologie du Forem pour identifier les fonctions critiques (qui déterminent à leur tour les métiers en pénurie, puis les études en pénurie) sont similaires. Elles commencent par une analyse statistique des opportunités d'emploi gérées par l'organisme. Pour être considéré comme une fonction critique, il faut satisfaire 3 indicateurs :

- » un minimum d'offres d'emploi reçues par l'organisme (20 pour Actiris, 12 pour le Forem) ;
- » un taux de satisfaction des offres d'emploi pour la profession inférieur au taux de satisfaction pour l'ensemble des professions ;
- » une durée médiane nécessaire pour clôturer les offres relatives à cette profession plus longue que la durée médiane d'ouverture de toutes les offres d'emploi.

Ensuite, pour déterminer les métiers en pénurie sur base des fonctions critiques identifiées, un indicateur quantitatif est utilisé. Pour le Forem, c'est le rapport entre le nombre moyen de demandeurs d'emploi inoccupés de l'année de référence et le nombre d'opportunités d'emploi connues du Forem pour cette même année de référence. Si ce ratio est inférieur à 1,5, le métier en question est considéré en pénurie de main-d'œuvre. Pour Actiris, il s'agit des métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre est insuffisante. Celle-ci est déterminée par deux critères quantitatifs :

- » un minimum de 20 offres d'emploi reçues par Actiris pour cette profession ;
- » un nombre limité de chercheurs d'emploi par offre reçue pour la fonction considérée.

La liste des fonctions critiques et métiers en pénurie est ensuite complétée par une enquête interne auprès de conseillers aux entreprises puis par une enquête externe auprès des fonds sectoriels de formation en Wallonie (Forem) ou des fédérations sectorielles (Actiris). Cela permet de tenir compte des réalités de terrain et des situations exceptionnelles.

LIMITES

Il est important de noter que les études identifiées dans les listes d'Actiris et du Forem et considérées comme en pénurie sont déterminées sur base des métiers qui sont eux même en tension auprès de ces organismes. Cela ne représente pas l'ensemble du marché de l'emploi, mais uniquement les métiers pour lesquels les entreprises font appel à Actiris ou au Forem. **En aucun cas cette analyse ne prétend que les études considérées en pénurie sont les seules études conduisant à des métiers pour lesquels il existe un besoin réel de main-d'œuvre.**

Les agrégations de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) et les Certificats d'aptitudes pédagogiques (CAP) ne sont pas inclus dans la liste des études en pénurie, car ils font l'objet d'un arrêté distinct¹.

Pour plus d'information, consulter le site dédié à l'enseignement en FWB (voir [liens utiles](#)). Pour autant, l'ensemble des études pédagogiques n'est pas exclu : les bacheliers d'instituteurs préscolaires et primaires sont inclus dans les chiffres présentés.

Pour les données d'inscriptions et de résultats académiques, les études de spécialisation sont également exclues ainsi que les doctorats, formation doctorale et certificats universitaires. Pour les formations de spécialisation et doctorales, cela est dû au fait que leurs chiffres ne sont pas détaillés au-delà du domaine d'études. Il ne serait donc pas possible de savoir quelle est la part d'étudiants dans ces formations qui sont concernés par les études en pénurie. Pour les certificats universitaires, les données ne sont pas disponibles à ce jour.

Les données d'inscriptions et de résultats académiques de l'enseignement supérieur de promotion sociale ne sont pas incluses dans la suite du document, car ces données ne sont pas disponibles pour la période considérée et sa logique propre de fonctionnement la rendrait difficilement comparable. La dernière année académique utilisée est l'année **2019-2020**, car elle est celle pour laquelle les données sont disponibles pour tous les autres types d'établissements au moment de la rédaction de cette note.

MÉTHODOLOGIE

Les listes d'études en pénurie produites par Actiris et le Forem n'utilisent pas les libellés exacts des études organisées en FWB tels que repris dans la base de données HOPS. Parfois, il s'agit de variation mineure (« logopédie » au lieu de « Bachelier en logopédie ») parfois de regroupement (« Master ingénieur civil (toutes les finalités) ») ou encore de descriptifs (« Bachelier - domaine industriel, scientifique et technique »). Pour identifier les études concernées dans HOPS, un algorithme d'association floue (fuzzy matching) a été utilisé. Il a été complété par une association manuelle pour les cas les plus complexes. Enfin, pour le type long, les listes d'études ne mentionnent que les masters. Les bacheliers correspondants - lorsqu'ils existent - ont été ajoutés.

Cette méthodologie engendre une liste de *codes études* (identifiant unique des études dans la base de données HOPS) qui reprend les études en pénurie par année académique entre 2017-2018 (2018-2019 pour le Forem) et 2021-2022. De cette liste de codes études est soustrait les études de spécialisation, les doctorats et les certificats universitaires. Sauf mention contraire, toutes les études qui apparaissent au moins une fois dans une de ces listes composent les **études en pénurie** pour la suite des analyses. Autrement dit, la notion d'études en pénurie ne change pas en fonction de l'année académique, elle est déterminée en amont, sur base des listes des années académiques 2017-2018 à 2021-2022.

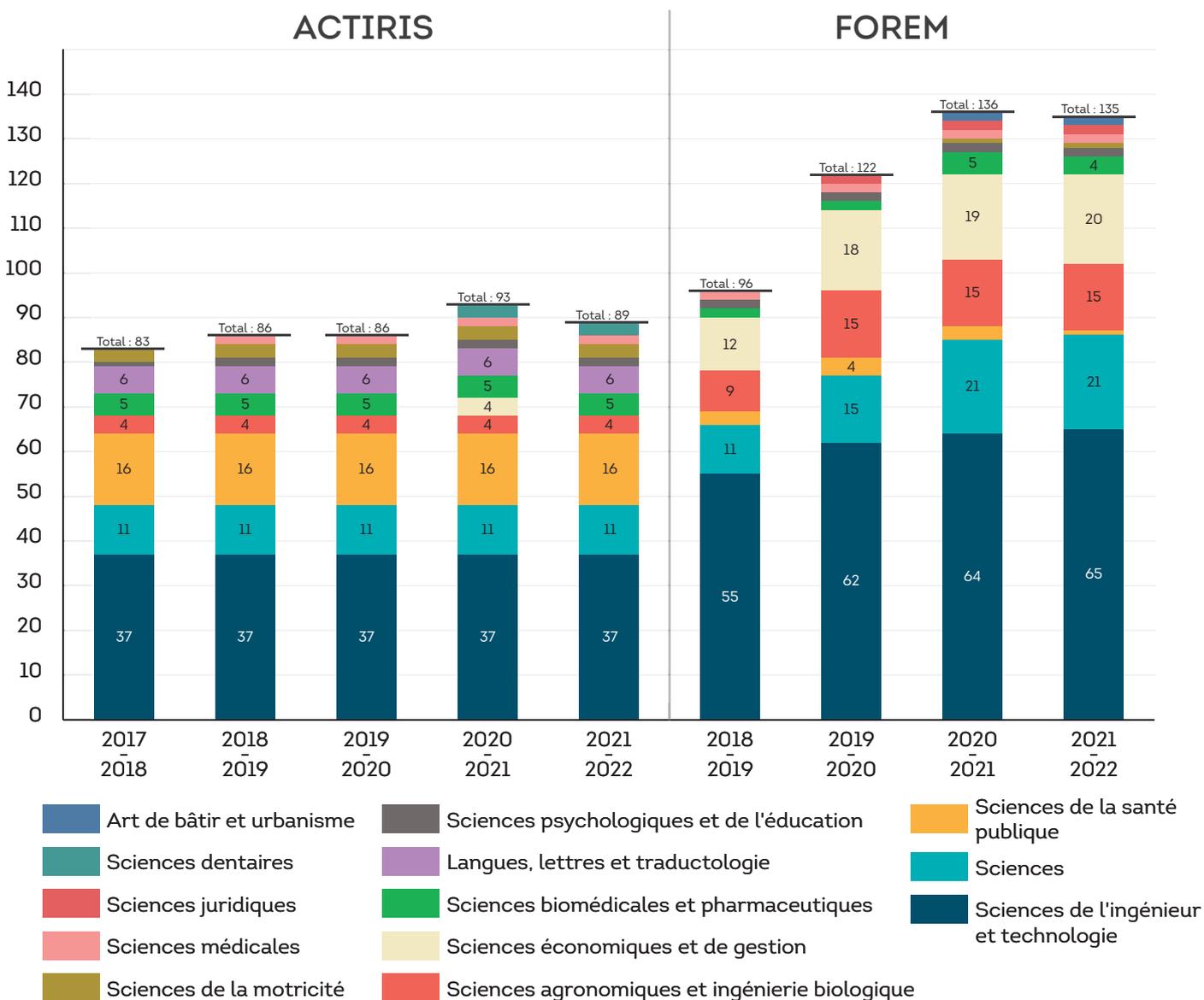
¹ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française arrêtant la liste des fonctions en pénurie par zone pour l'année scolaire 2020-2021 en distinguant les fonctions en pénurie sévère (A.Gt 09-07-2020)

La liste des études en pénurie avec les informations associées et la liste des études non prises en compte sont disponibles sur la page dédiée à cette analyse sur notre portail open data (voir [liens utiles](#)).

REMARQUE : Les commentaires qui suivent chaque graphique sont basés sur la version interactive des données qui reprend l'ensemble des tableaux et graphiques du présent document et les complète par d'autres visualisations. Le lecteur ne doit donc pas s'étonner de ne pas voir l'ensemble des informations dans les graphiques repris dans la note d'information.

ANALYSE DES DONNÉES

GRAPHIQUE 1 · Nombre d'études distinctes identifiées dans les listes d'études en pénurie, par organisme et par année académique



Note de lecture : En 2017-2018, il y a 37 études distinctes issues du domaine « Science de l'ingénieur et technologie » associées à des études en pénurie depuis la liste publiée par Actiris cette année-là. Cette même année académique, il y a au total 83 études distinctes identifiées depuis cette liste.

Le **graphique 1** ne tient pas compte des exclusions indiquées dans la partie méthodologique à l'exception des agrégations de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) et les Certificats d'aptitudes pédagogiques (CAP) qui restent exclus de l'ensemble de cette analyse. Ce graphique prend donc en compte les études de spécialisation.

Le **graphique 1** montre le nombre d'études distinctes identifiées depuis les listes publiées par Actiris et le Forem en fonction du domaine Paysage auquel elles sont rattachées. Les domaines paysage² sont les 26 domaines d'études repris dans le décret dit « Paysage³ ».

² La liste complète est disponible sur notre portail open data (voir rubrique [liens utiles](#))

³ Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (D. 07-11-2013)

Par études distinctes, il faut comprendre que des études organisées à la fois en haute école et en promotion sociale supérieure ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

Avec la crise du coronavirus et suite à des changements de fonctionnement, tant Actiris que le Forem se sont basés sur leur liste respective de 2020-2021 pour établir la liste de 2021-2022. De plus, pour le Forem, lorsqu'un métier n'est plus pénurie, les études qui y conduisent apparaissent une année de plus dans la liste avec la mention qu'elles disparaîtront si la situation perdure. Cela explique la quasi-absence de variation entre ces deux années académiques.

Actiris est compétent en matière d'emploi pour la Région de Bruxelles-Capitale alors que le Forem s'occupe de la Région wallonne. Le graphique 1 montre que les besoins pour chacune des régions sont différents, mais présente néanmoins des similitudes.

En effet, on retrouve plus d'études en Wallonie et celles-ci sont plus nombreuses au fil des années académiques. Cette augmentation correspond en grande partie à un élargissement de la demande de main-d'œuvre puisque chaque domaine paysage gagne quelques études, mais également à de nouveaux besoins avec l'apparition en 2019-2020 du domaine des sciences juridiques et en 2020-2021 des domaines de l'art de bâtir et urbanisme ainsi que les sciences de la motricité. En Wallonie, le secteur paysage (un secteur est un regroupement de domaines connexes) le plus important est celui des sciences et techniques.

À l'inverse, le nombre d'études identifiées reste plus constant en région bruxelloise sans être fixe pour autant. Le domaine des sciences médicales fait son apparition en 2018-2019 puis celui des sciences dentaires en 2020-2021. Le secteur paysage le plus important est ici celui de la santé.

Malgré ces différences quantitatives, il y a des similitudes dans les proportions des différents domaines paysages. Le domaine majoritaire⁴ est celui des sciences de l'ingénieur et technologie tant pour Actiris que pour le Forem. Le domaine des sciences y est également bien représenté ainsi que les domaines liés aux soins (sciences de la santé publique, sciences médicales, sciences dentaires sciences biomédicales et sciences de la motricité).

On retrouve plus d'études de type long que de type court, mais il s'agit en partie d'un effet « mécanique » puisque pour le type long, sont comptés les bacheliers et les masters. Il y a aussi un effet de diversification dans les masters puisqu'un même master peut parfois être décliné sous de nombreuses orientations comme c'est le cas par exemple pour le master en sciences de l'ingénieur industriel décliné en pratiquement 20 orientations.

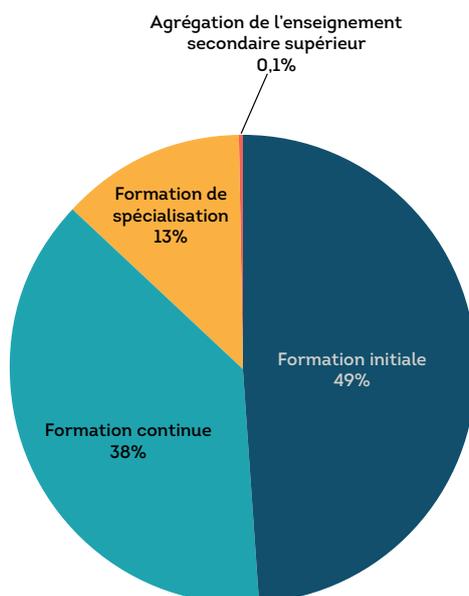
Les hautes écoles et les établissements de promotion sociale organisent en moyenne 6 études sur 10, les 4 restantes étant organisées par les universités. Cette proportion est similaire pour les deux régions et elle tend à s'équilibrer avec les années académiques successives.

Au total, la base de données HOPS référence environ⁵ 1440 études distinctes : 705 de formation initiale, 183 de formation de spécialisation, 550 de formation continue et 2 agrégations de l'enseignement secondaire supérieur. Les études distinctes issues des listes d'Actiris et du Forem - toutes années confondues - sont au nombre de 176 et réparties comme suit : 150 de formation initiale (21% de l'offre complète), 22 de formation de spécialisation (12%) et 2 de formation continue (0,4%).

Enfin, pour faire écho à la première édition de StatSup'Info qui portait sur la place des études « STIM » en FWB, on notera que pour la région bruxelloise, les STIM représentent entre 50 et 60% des études et de 66 à 75% des études pour la Région wallonne, soit dans les deux cas plus d'une étude sur deux.

GRAPHIQUE 2 · Nombre total d'études distinctes par type de formation

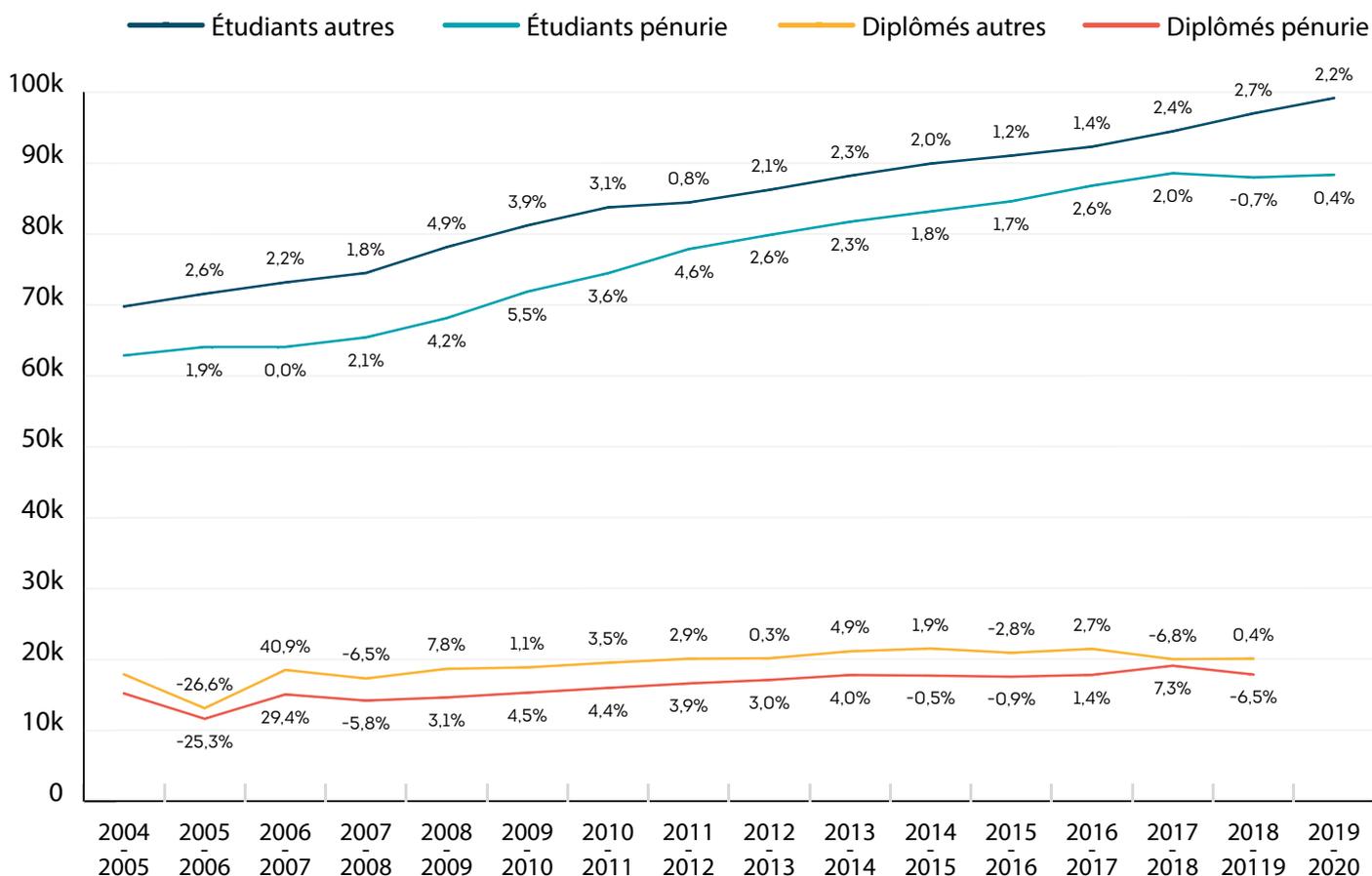
Source : HOPS



⁴ Pour rappel, les agrégés de l'enseignement secondaire inférieur ne font pas partie du périmètre d'analyse, car ils font l'objet d'un décret distinct. S'ils étaient inclus dans la liste des études en pénurie, ils représenteraient jusqu'à un maximum de 16 études distinctes, ce qui en ferait l'un des domaines majoritaires.

⁵ Il ne s'agit pas du nombre rigoureusement exact, car certaines études reprises dans la base de données sont conservées pour garder un historique ou pour des raisons techniques.

GRAPHIQUE 3 · Évolution du nombre d'étudiants et de diplômés inscrits ou non dans des études en pénurie entre 2004-2005 et 2019-2020



Note de lecture : Pour l'année académique 2005-2006, on compte 64 083 étudiants inscrits dans des études en pénurie. Cela représente 1,9% d'étudiants supplémentaires par rapport à 2004-2005.

Le **graphique 3** montre l'évolution du nombre d'étudiants inscrits et de diplômés dans les études avec une distinction entre les études en pénurie et celles qui ne le sont pas.

Tant pour les étudiants que les diplômés, les proportions sont similaires avec dans les deux cas un nombre d'individus plus petit dans les études en pénurie. La part de chacun dans le compte total se rapproche des 50%. Si les études pédagogiques étaient reprises dans la liste des études en pénurie, le rapport serait encore plus proche des 50% voire en faveur des études en pénurie.

L'augmentation du nombre d'étudiants sur la période est similaire : +42,1% pour les études qui ne sont pas en pénurie et +40,5% pour celles qui le sont. En 2019-2020, il y a 88 365 étudiants inscrits dans des études en pénurie et 99 180 étudiants dans les autres. Sur les dernières années académiques, le nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie stagne. Cela vient principalement d'une diminution du nombre d'étudiants dans le secteur de la santé et plus particulièrement des domaines suivant : sciences médicales, sciences dentaires et sciences de la santé publique. À noter qu'une partie de la diminution des sciences médicales est compensée par une augmentation dans le domaine des sciences biomédicales et pharmaceutiques. Il s'agit là d'un des effets de la mise en place de l'examen d'entrée en médecine.

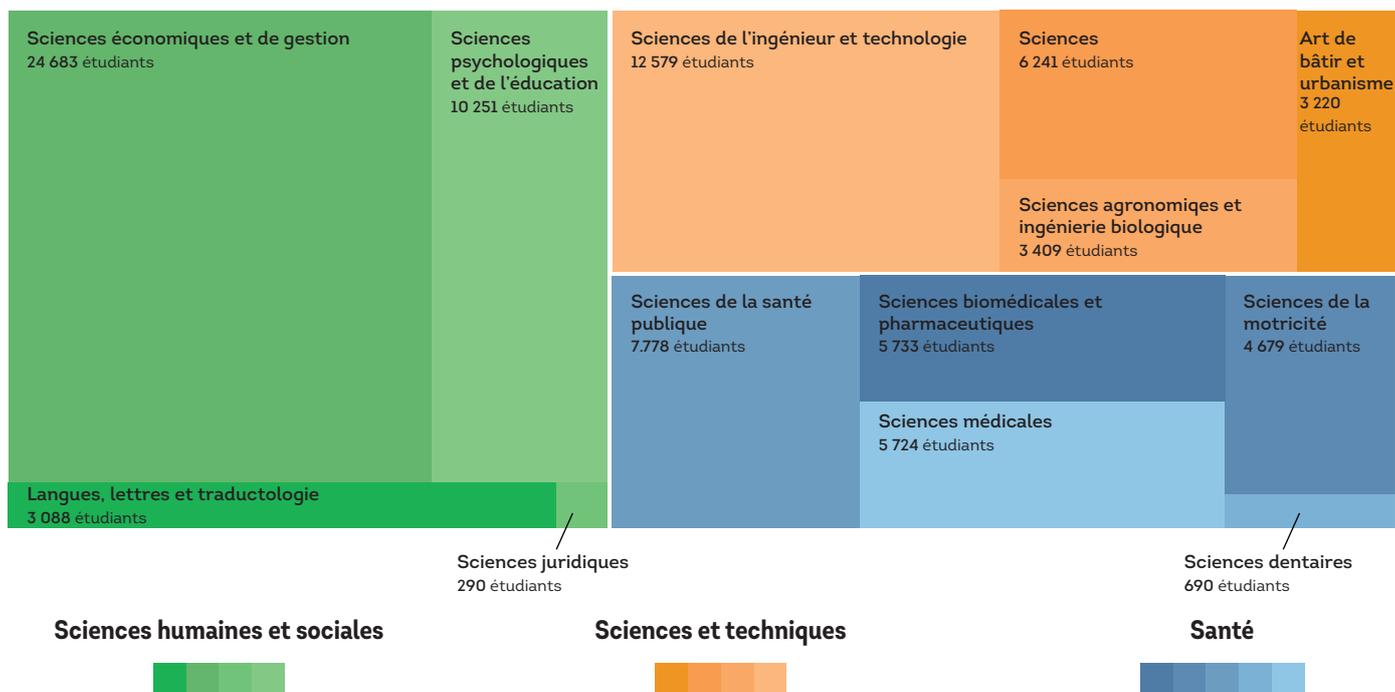
La diminution du nombre de diplômés en 2005-2006 est due au décret Bologne⁶ qui ajoute une année d'études dans certains cursus. Chez les diplômés, l'augmentation sur la période est de +12,4% pour les études qui ne sont pas en pénurie et de +17,4% pour les autres. En 2018-2019, il y a eu 17 892 diplômés dans des études en pénurie et 20 138 diplômés dans les autres. En 2017-2018, il y a presque autant de diplômés dans chaque catégorie. Cela vient d'une combinaison de deux effets : une diminution du nombre de diplômés des études qui ne sont pas en pénurie et une augmentation du nombre de ceux qui ont suivi des études en pénurie.

L'augmentation du nombre de diplômés dans des études en pénurie en 2017-2018 vient majoritairement de l'augmentation dans le domaine des sciences médicales (+60%). Ce domaine est exclusivement organisé par les universités et ne concerne que le bachelier et le master en médecine. L'augmentation se situe presque exclusivement pour le niveau master en plus de 2 années d'études sans finalité (+938 diplômés).

À l'inverse, la diminution du nombre de diplômés dans des études en pénurie en 2018-2019 vient en majeure partie de la diminution du nombre de diplômés dans le domaine de la santé publique. Dans le cadre des études en pénurie, ce domaine n'est organisé que par les hautes écoles. La diminution (-900 diplômés) vient de l'allongement des études de bachelier en soins infirmiers (devenu bachelier : infirmier responsable de soins généraux).

⁶ Décret définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités (D. 31-03-2004)

GRAPHIQUE 4 · Nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie, par secteur et domaine paysage en 2019-2020



Note de lecture : En 2019-2020, il y a 24 683 étudiants inscrits dans des études en pénurie dans le domaine des Sciences économiques et gestion.

Le **graphique 4** montre la proportion d'étudiants inscrits dans des études en pénurie selon le secteur et le domaine paysage.

En 2019-2020, les trois domaines composés du plus grand nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie sont dans l'ordre : les sciences économiques et de gestion (24 683 étudiants), les sciences de l'ingénieur et technologie (12 579 étudiants) et les sciences psychologiques et de l'éducation (10 251 étudiants).

À l'inverse, les trois domaines composés du plus petit nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie sont dans l'ordre : les sciences juridiques (290 étudiants), les sciences dentaires (690 étudiants) et les sciences agronomiques et ingénierie biologique (3 409 étudiants) soit un domaine pour chacun des trois secteurs représentés.

Seul le secteur paysage des arts n'est représenté ni dans les listes d'Actiris ni celles du Forem. Pour rappel, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'offre d'emploi pour les études de ce secteur, mais simplement qu'elles ne répondent pas aux critères de fonctions critiques et métiers en pénurie des deux organismes.

Cela pourrait être dû notamment à un fonctionnement différent du marché de l'emploi de ce secteur puisque ne sont prises en compte que les offres qui sont relayées par les deux organismes.

Les proportions entre chaque domaine sont relativement stables au cours du temps. Le domaine majoritaire reste les sciences économiques et de gestion et le domaine minoritaire reste les sciences juridiques.

Le secteur majoritaire en nombre d'étudiants est toujours celui des sciences humaines et sociales, les deux autres sont très proches et s'échangent la place de second secteur suivant les années. De 2004-2005 à 2009-2010, le secteur des sciences est le second en nombre d'étudiants. Il cède en suite sa place au secteur de la santé avant de la récupérer en 2019-2020.

Tous domaines confondus, en 2019-2020 les étudiants inscrits dans des études en pénurie représentent 47,1% du total. Cette proportion varie entre 46,6% et 48,5%.

TABLEAU 1 · Proportion d'étudiants inscrits dans des études en pénurie selon le domaine paysage, en 2019-2020

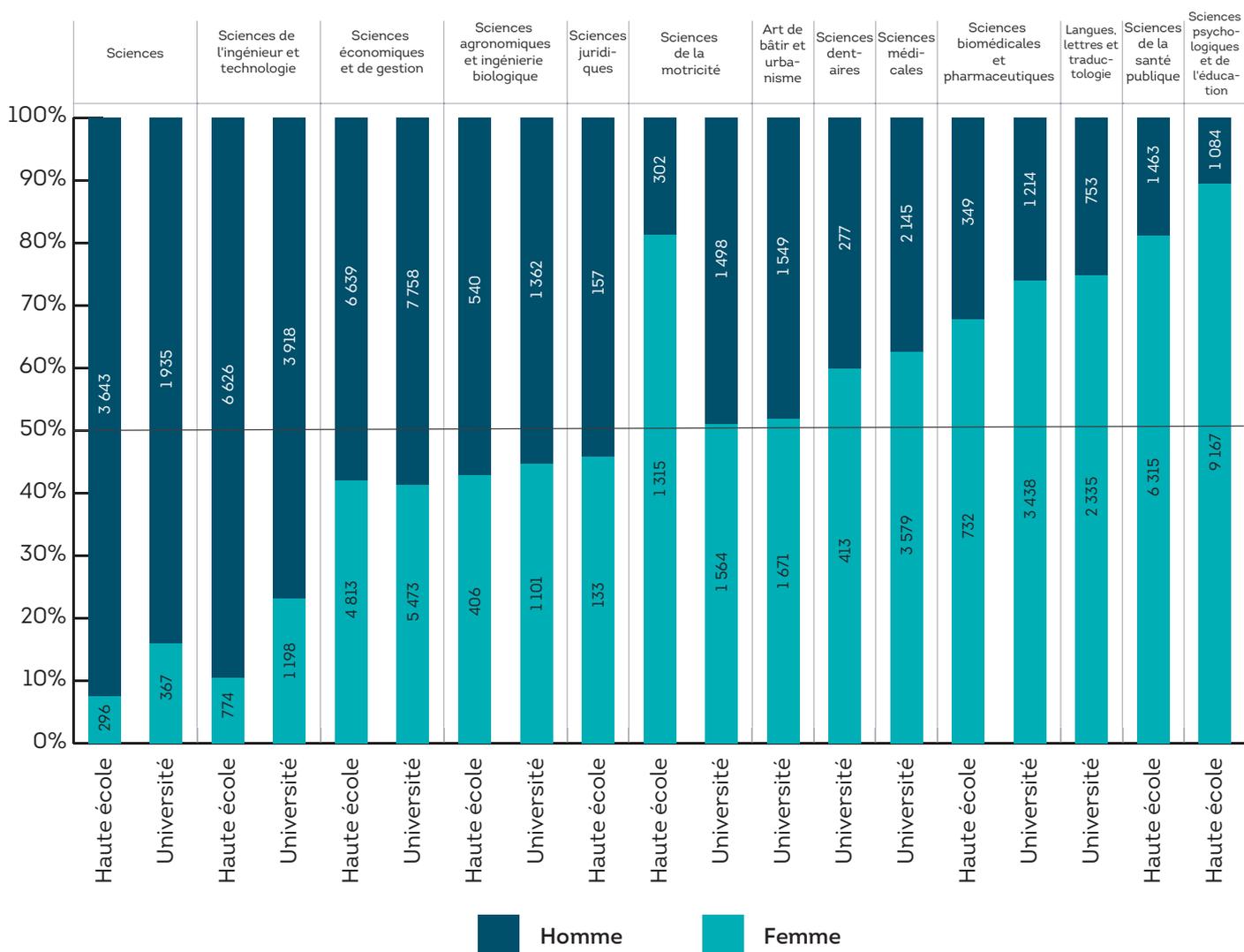
DOMAINE	% PÉNURIE
Arts plastiques, visuels et de l'espace	0%
Musique	0%
Théâtre et arts de la parole	0%
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication	0%
Danse	0%
Philosophie	0%
Théologie	0%
Histoire, histoire de l'art et archéologie	0%
Information et communication	0%
Sciences politiques et sociales	0%
Criminologie	0%
Sciences vétérinaires	0%
Art et sciences de l'art	0%
Sciences juridiques	2,73%
Sciences psychologique et de l'éducation	31,62%
Sciences de la motricité	38,21%
Langue, lettres et traductologie	57,84%
Sciences	60,22%
Sciences de la santé publique	68,14%
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	75,29%
Sciences économiques et de gestion	75,99%
Sciences de l'ingénieur et technologie	77,75%
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	86,59%
Art de bâtir et urbanisme	100%
Sciences dentaires	100%
Sciences médicales	100%

Le **tableau 1** indique la proportion des étudiants inscrits dans des études en pénurie selon le domaine paysage.

Les domaines de l'art de bâtir et urbanisme, des sciences dentaires et des sciences médicales affichent un taux de 100%, car les études de spécialisation et les certificats ne sont pas inclus (voir méthodologie). Dès lors, il reste peu d'études dans chacun de ces domaines.

Le domaine de l'Art et sciences de l'art est nécessairement à 0%, car celui-ci ne comprend que des doctorants qui sont exclus des données relatives aux inscriptions et résultats.

GRAPHIQUE 5 · Proportion d'étudiants inscrits dans des études en pénurie selon le sexe, par domaine paysage et type d'établissement en 2019-2020



Note de lecture : En 2019-2020, les 1671 femmes inscrites dans des études en pénurie du domaine Art de bâtir et de l'urbanisme en université représentent 51,89% des étudiants inscrits dans ce domaine.

Le **graphique 5** montre la part et le nombre d'hommes et de femmes inscrits dans des études en pénurie, selon le domaine paysage, en 2019-2020.

Entre 2004-2005 et 2019-2020, les étudiantes inscrites dans des études en pénurie représentent environ 50% du total des étudiants. Leur proportion varie de 49,9% à 51,3% (de 48,7% à 50,1% pour les hommes).

En 2019-2020, les étudiantes sont majoritaires dans les domaines des langues, lettres et traductologie, art de bâtir et urbanisme, sciences biomédicales, sciences de la motricité, sciences de la santé publique, sciences dentaires, sciences médicales et sciences psychologiques et de l'éducation. Les étudiants sont eux majoritaires dans les domaines des sciences, sciences agronomiques et ingénierie biologique, sciences de l'ingénieur et technologie, sciences économiques et de gestion et des sciences juridiques.

Les hommes représentent plus de 3 étudiants sur 4 dans les domaines des sciences et des sciences de l'ingénieur et technologie. Les femmes représentent plus de 3 étudiantes sur 4 dans les domaines des langues, lettres et traductologie, sciences de la motricité (en haute école), sciences de la santé publique et des sciences psychologiques et de l'éducation.

Les femmes sont plus nombreuses à s'inscrire dans des études en pénurie organisés par des hautes écoles que dans des universités. Cependant, entre 2004-2005 et 2019-2020, le nombre d'inscriptions en université s'est grandement rapproché de celui des hautes écoles passant de 32% d'inscriptions en université à 46%. Sur cette même période, le nombre total de femmes inscrites dans des études en pénurie a augmenté de 43,6%. Sur les trois dernières années académiques, la proportion de femmes inscrites en haute école ou université reste constante. Chez les hommes, la situation est différente. En 2004-2005 et jusqu'en 2009-2010, le nombre d'hommes inscrits dans des études en pénurie en haute école est supérieur à celui en université.

À partir de 2010-2011 et jusqu'en 2019-2020, le nombre d'hommes inscrits en université est supérieur à celui en haute école. L'écart s'est lentement creusé pour rester constant sur les trois dernières années académiques.

Les femmes sont plus nombreuses à être inscrites dans des études qui ne sont pas en pénurie alors que c'est la situation inverse chez les hommes.

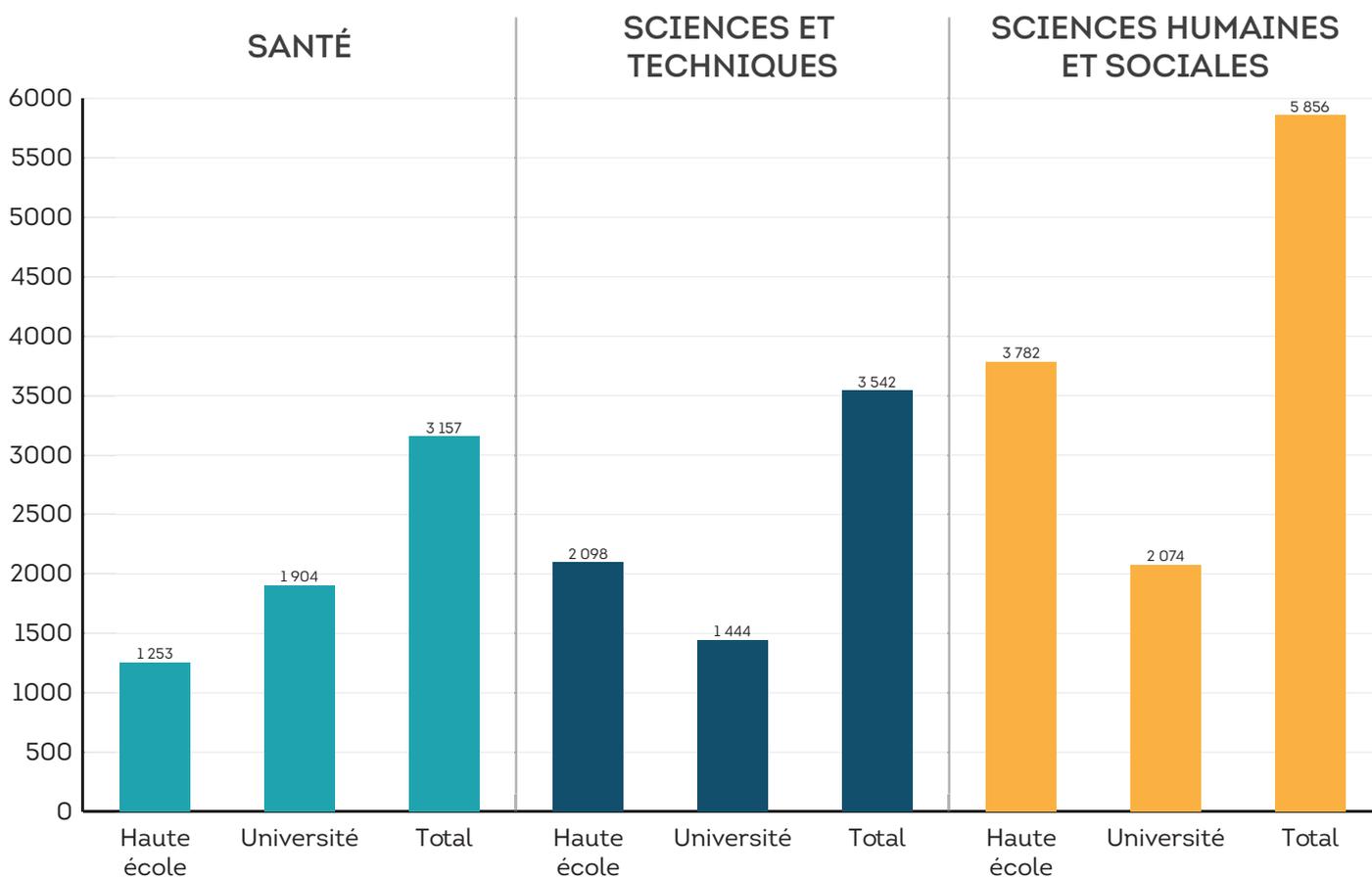
Parmi les domaines qui sont accessibles à la fois en université et en haute école, seul celui des sciences de la motricité présente une proportion d'hommes et de femmes différente suivant le type d'établissement. En haute école, 18,7% des étudiants sont des hommes alors qu'en université, ils sont 48,9%, soit pratiquement 1 étudiant sur 2.

Dans le domaine des sciences, la part des femmes inscrites dans des études en pénurie représente 10% du total des étudiants alors que dans les études qui ne sont pas en pénurie, elle est de 45%.

D'autres domaines ont des écarts significatifs : les sciences de la motricité (respectivement 62% pour les études en pénurie et 49% pour les études qui ne sont pas en pénurie), les sciences de l'ingénieur et technologie (16% et 34%), les sciences économiques et de gestion (42% et 64%), les sciences juridiques (46% et 69%), les sciences psychologiques et de l'éducation (89% et 67%). Il existe des différences de proportions pour les autres domaines qui ont à la fois des études en pénurie et d'autres qui ne le sont pas, mais les différences sont moins importantes.

Au total, en 2019-2020, la part des femmes dans les études en pénurie représente 51% alors qu'elles sont 64% dans des études qui ne sont pas en pénurie.

GRAPHIQUE 6 · Nombre de diplômes finaux par secteur et type d'établissement en 2018-2019



Note de lecture : En 2018-2019, il y a eu 1253 diplômés dans des études en pénurie en haute école, dans le secteur de la santé.

Le **graphique 6** montre le nombre de diplômes finaux décernés en 2018-2019 selon le secteur paysage et le type d'établissement.

Les diplômes finaux sont ceux qui marquent la fin des études : le bachelier professionnalisant dans le type court et le master dans le type long. Ils excluent les bacheliers de transition. Cette notion permet d'approximer le nombre d'étudiants qui

peuvent théoriquement rejoindre le marché de l'emploi une année académique donnée.

En 2018-2019, il y a plus de diplômes finaux attribués par les hautes écoles dans les secteurs des sciences et techniques et des sciences humaines et sociales. Pour le secteur de la santé, ce sont les universités qui en délivrent le plus.

Cependant, il s'agit des effets des modifications de la durée de certains cursus comme le bachelier infirmier responsable des soins généraux qui diminue le nombre de diplômés en haute école dans le secteur de la santé pour l'année 2018-2019. En 2017-2018, la modification de la longueur du cursus en médecine conduit à une « double promotion ». Il en résulte un nombre anormalement élevé de diplômés en université pour le secteur de la santé. Pour les années antérieures et jusqu'en 2004-2005, les hautes écoles sont celles qui décernent le plus de diplômes finaux dans ce secteur.

En termes de quantité, le secteur des sciences humaines et sociales est celui qui a le plus de diplômés avec un total de 5856 diplômés en 2018-2019. Les deux autres secteurs sont plus proches avec 3542 diplômés pour le secteur des sciences et techniques et 3157 pour celui de la santé.

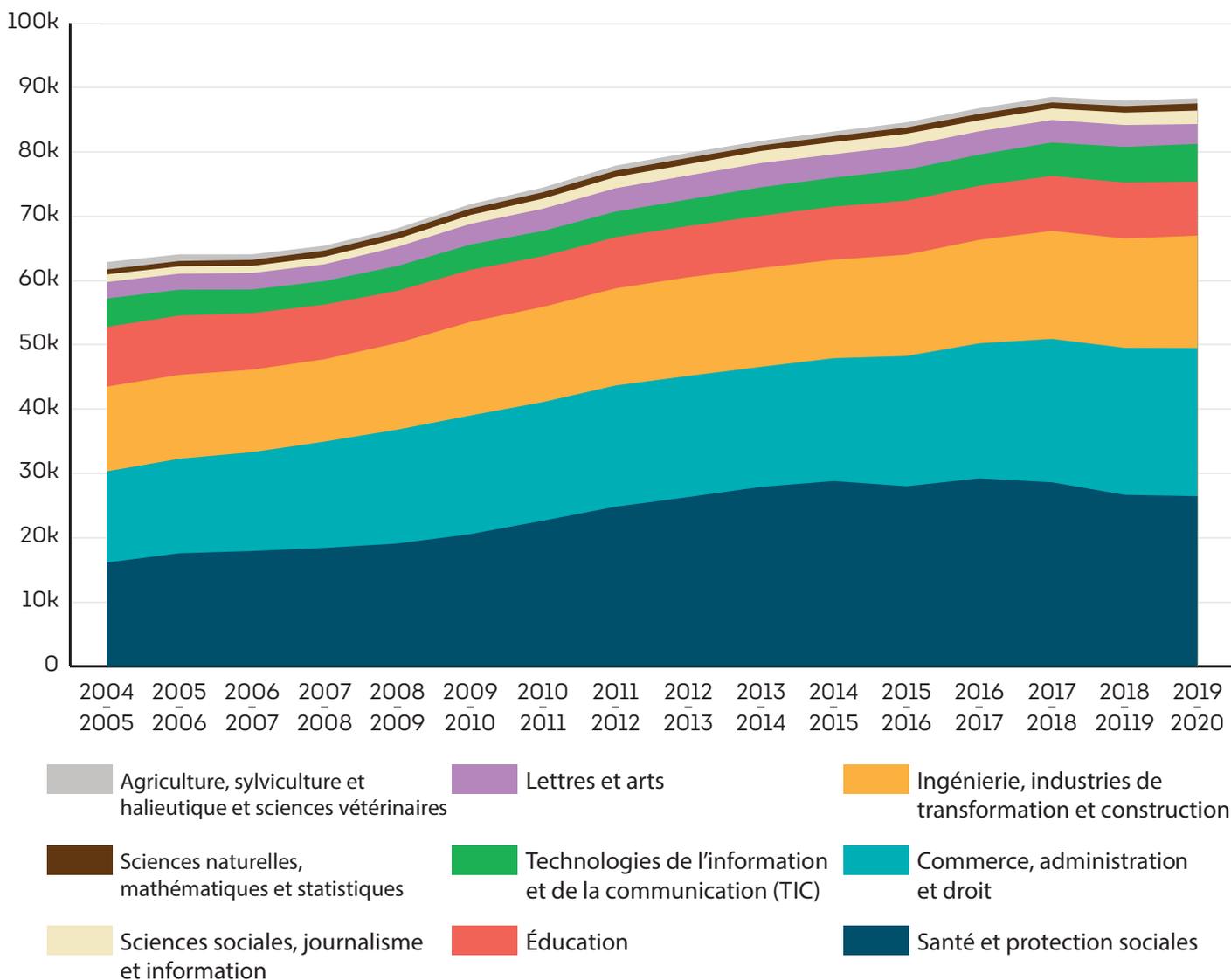
L'effet du décret « Bologne » constaté dans le **graphique 3** est moins marqué ici et légèrement décalé dans le temps en 2007-2008.

Entre 2004-2005 et 2017-2018, le nombre de diplômés finaux dans des études en pénurie de nationalités étrangères (Union européenne et hors Union européenne) augmente plus rapidement en université qu'en haute école. Cependant, en fin de période, ils sont pratiquement aussi nombreux dans les deux types d'établissements : 1191 en université et 1131 en haute école. Cela vient en partie de la diminution depuis 2014-2015 du nombre de diplômés de nationalité étrangère issue d'un pays de l'Union européenne (UE) en haute école. Pour l'année académique 2018-2019, cette diminution trouve son origine dans la modification de la durée du cursus des soins infirmiers.

En haute école, le nombre de diplômés de nationalité étrangère issu d'un pays non membre de l'Union européenne (HUE) est relativement constant sur la période, alors que celui des diplômés de nationalité étrangère d'un pays de l'UE possède deux pics : le premier en 2007-2008 et le second en 2014-2015. Les deux pics sont liés à la mise en place du décret dit « résident/non résident » qui fixe une limite au nombre d'étudiants non-résidents qui peuvent s'inscrire dans des études contingentées⁷.

⁷ Le bachelier en kinésithérapie organisé en haute école n'est pas repris dans les études en pénurie, car les listes d'Actiris mentionnaient « kinésithérapie et réadaptation » ce qui correspond au libellé du bachelier organisé par les universités. Il est très probable que les deux bacheliers devraient être considérés « en pénurie », mais le choix a été fait de ne conserver que le second.

GRAPHIQUE 7 · Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie, par grands domaines CITE entre 2004-2005 et 2019-2020



Note de lecture : En 2004-2005, il y a 16 137 étudiants inscrits dans des études en pénurie qui font partie du grand domaine CITE de la santé et protection sociale.

Le **graphique 7** montre le nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie selon le grand domaine **CITE**⁸. Tout comme pour les domaines paysage, la proportion du nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie dans les grands domaines CITE est stable au cours du temps.

On retrouve une logique similaire avec les domaines paysage, mais ici, c'est le domaine de la santé qui est celui qui comprend le plus grand nombre d'étudiants avec 26 465 étudiants dont 72,4% de femmes. Vient ensuite le domaine du commerce, administration et droit avec 23 038 étudiants dont 41,6% de femmes, puis le domaine de l'ingénierie, industries de transformation et construction avec 17 500 étudiants, dont 25,8% de femmes.

Les domaines minoritaires sont le domaine de l'agriculture, sylviculture et halieutique et sciences vétérinaires avec 796 étudiants, dont 45,1% de femmes, suivi du domaine des sciences naturelles, mathématiques et statistiques avec 1 116 étudiants, dont 39,6% de femme et le domaine des sciences sociales,

journalisme et information avec 2 093 étudiants, dont 40% de femmes.

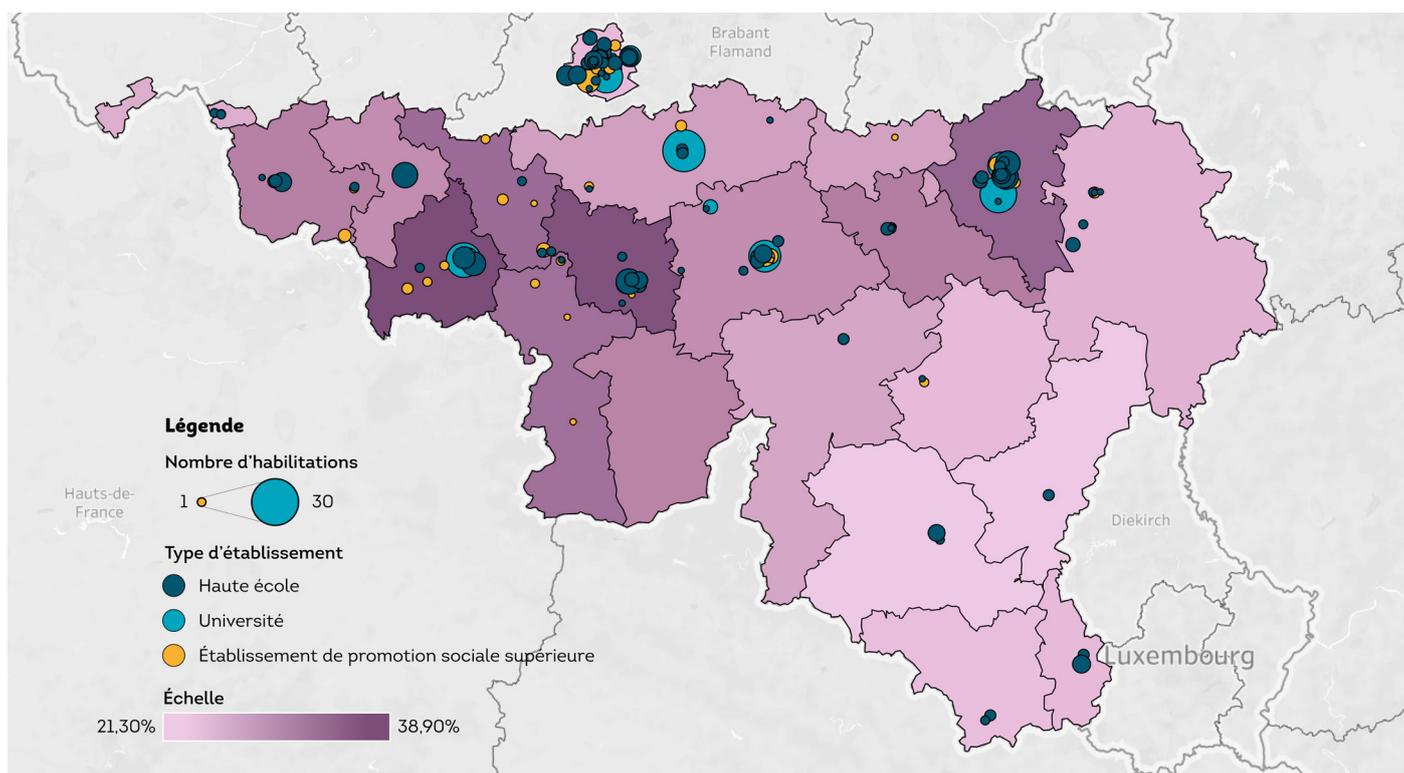
Seul le grand domaine des services est absent⁹. Ce grand domaine est composé des domaines détaillés suivant : Services domestiques, Services de soins de beauté et de coiffure, Hôtellerie et services de restauration, Sports, Voyage, tourisme et loisirs, Salubrité publique, Santé et sécurité au travail, Hygiène et services de santé au travail, Sécurité militaire et défense, Protection des biens et des personnes et Services de transport.

Au niveau le plus détaillé de la classification CITE, les domaines détaillés majoritaires sont dans l'ordre d'importance : la gestion et administration avec 12 457 étudiants, dont 41,1% de femmes, les soins infirmiers et formation sage-femme avec 7 241 étudiants, dont 82,4% de femmes, la thérapie et rééducation avec 6 673 étudiants, dont 72% de femmes, la médecine avec 5 724 d'étudiants dont 62,5% de femmes et la formation des enseignants sans spécialisation avec 5 525 étudiants, dont 82,6% de femmes.

⁸ Pour plus d'information sur la classification CITE, voir liens utiles

⁹ Les métiers de ce domaine sont généralement détectés en tension, mais pas en pénurie en raison d'un nombre important de demandeurs d'emploi inscrits sur ces métiers.

CARTE 1 · Habilitations des études en pénurie et taux de chômage administratif des 15-24 ans, par arrondissement



Note de lecture : En 2019-2020, le taux de chômage administratif des 15-24 ans est de 22,7% dans l'arrondissement de Virton. On y trouve 2 campus qui organisent ensemble 5 habilitations. Pour obtenir la liste de celles-ci, consulter la [version interactive](#).

La **carte 1** montre à la fois le taux de chômage administratif des 15-24 ans par arrondissement et le nombre d'habilitations organisées pour les études en pénurie en fonction du campus et du type d'établissement. La **carte 1** ne tient pas compte des études exclues (voir **méthodologie**).

Le **taux de chômage administratif** des 15-24 ans est le rapport entre le nombre d'individus âgés de 15 à 24 ans inactifs sur le nombre total d'individus âgés de 15 à 24 ans.

Une **habilitation** est la capacité accordée par décret à un établissement d'enseignement supérieur d'organiser un programme d'études sur un territoire géographique déterminé, de conférer un grade académique et de délivrer les certificats et diplômes associés. Deux cursus identiques organisés par deux établissements différents auront chacun une habilitation différente. Par exemple, le bachelier en comptabilité organisé par la Haute École Lucia de Brouckère et celui organisé par la Haute École Francisco Ferrer auront chacun une habilitation différente.

Il y a 856 habilitations identifiées sur base des listes publiées par Actiris et le Forem et de la base de données HOPS.

Parmi celles-ci, 243 sont situées à Bruxelles-Capitale, 152 dans l'arrondissement de Liège, 99 dans celui de Mons, 78 dans celui de Namur, 75 dans celui de Charleroi et 60 dans celui de Nivelles.

Ces habilitations sont réparties sur l'ensemble de la FWB. La carte 1 montre certains clusters qui regroupent un nombre plus important d'habilitation sur un territoire donné.

Seul l'arrondissement administratif de Philippeville ne comprend aucune habilitation associée à des études en pénurie.

Il y a une certaine adéquation entre l'offre d'enseignement vers des études en pénurie (représenté par le nombre d'habilitations) et le taux de chômage administratif des 15-24 ans : là où celui-ci est le plus élevé, l'offre est la plus grande. Il en va de même entre l'offre d'enseignement et la population des 18-25 ans (tranche d'âge qui représente la majeure partie des étudiants de l'enseignement supérieur en FWB).

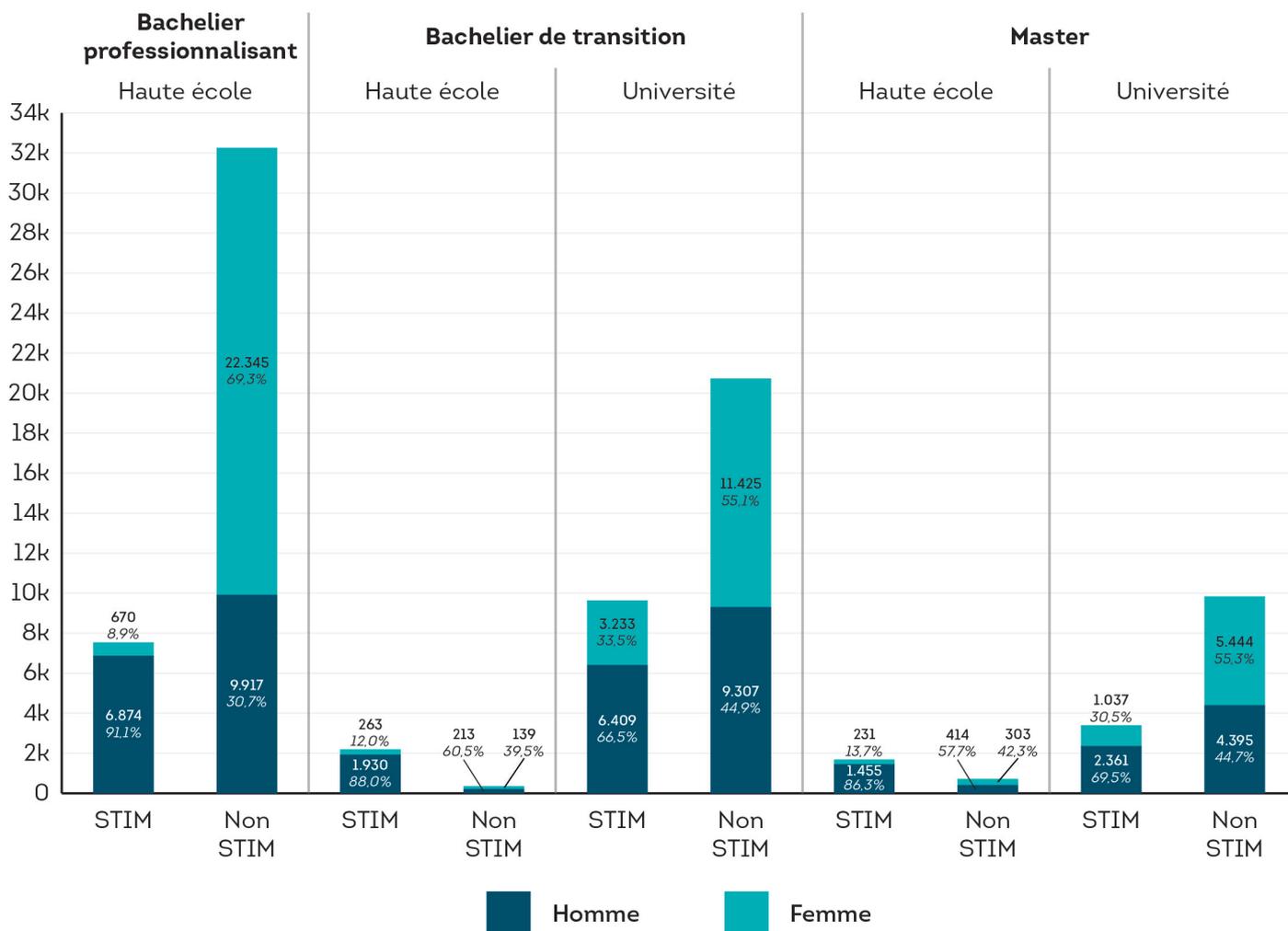
Les différentes provinces ne sont pas égales en matière d'offre de formations qui conduisent à des métiers en pénurie. La province du Luxembourg compte 36 habilitations, la province du Brabant Wallon en compte 60, la province de Namur en compte 81, la province de Liège en compte 179, la province du Hainaut en compte 257 et la région de Bruxelles-Capitale est celle qui en détient le plus avec 243 habilitations.

Les secteurs paysages sont représentés différemment : le secteur des sciences et techniques à 397 habilitations, celui des sciences humaines et sociales 283 et celui de la santé 176.

Les hautes écoles organisent 48,1% des habilitations (412), les universités 29,7% (254) et les établissements d'enseignement de promotion sociale supérieure 22,2% (190).

784 habilitations correspondant à de l'enseignement de formation initiale (91,5%) et 71 à de la formation de spécialisation (8,2%).

GRAPHIQUE 8 · Nombre d'étudiants inscrits dans des études « STIM » par type d'établissement, sexe et grade académique en 2019-2020



Note de lecture : En 2019-2020, il y a 6 874 hommes inscrits dans des études STIM en pénurie menant à un bachelier professionnalisant en haute école.

Le **graphique 8** montre le nombre d'étudiants inscrits dans des études en pénurie suivant que ces études soient considérées comme faisant partie des études en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (**STIM**) ou non.

Comme pour l'analyse STIM réalisée dans **StatSup'Info 1**, le nombre d'hommes inscrits dans des études en pénurie et en STIM est plus important que celui des femmes. Cependant, le nombre de femmes inscrites dans des études en pénurie et en STIM est celui qui augmente le plus entre 2004-2005 et 2019-2020 avec une augmentation de 68,2% contre 25,6% pour les hommes. Pour les études en pénurie qui ne sont pas des STIM, le nombre de femmes à augmenter de 40,1% sur la période et celui des hommes de 48,4%.

Cette augmentation plus rapide du nombre de femmes dans des études en pénurie et en STIM fait passer leur proportion de 17,6% en 2004-2005 à 22,2% du total des étudiants inscrits dans des études en pénurie et en STIM.

En 2019-2020, du côté des STIM, les femmes sont plus nombreuses à suivre un bachelier de transition en université alors que les hommes sont majoritaires dans le bachelier professionnalisant en haute école. Pour les études non-STIM, les femmes comme les hommes sont plus nombreuses à suivre un bachelier professionnalisant.

TABLEAU 2 · Nombre de diplômes finaux dans des études en pénurie par type d'établissement et domaine paysage, entre 2004-2005 et 2018-2019

Domaine paysage	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019
Haute école															
Langues, lettres et traductologie	299	280	279	106	125	132	136	128	121	141	155				
Sciences	650	570	457	449	392	408	470	459	438	480	490	452	474	490	500
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	300	293	319	228	252	271	268	267	280	283	307	256	309	276	329
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	152	182	156	178	152	156	191	182	168	210	177	175	176	153	182
Sciences de l'ingénieur et technologie	1285	1278	1266	701	934	985	1062	1138	1093	1082	1140	971	1112	1146	1269
Sciences de la motricité	244	208	235	234	192	175	154	162	195	262	296	266	270	273	293
Sciences de la santé publique	972	953	1075	1071	1032	1170	1295	1276	1429	1498	1484	1612	1634	1662	778
Sciences économiques et de gestion	1672	1619	1557	1548	1609	1658	1706	1864	1828	1680	1515	1754	1621	1842	1817
Sciences juridiques	36	40	40	40	50	38	54	70	57	51	50	69	52	38	50
Sciences psychologiques et de l'éducation	2205	2248	2430	2302	2012	2019	1962	1981	1848	2140	2397	2285	1919	2112	1915
Université															
Art de bâtir et urbanisme	323	311	336	267	228	401	334	378	369	395	435	438	467	427	366
Langues, lettres et traductologie	112	138	117	32	138	129	167	153	211	195	224	317	387	347	310
Sciences	175	178	170	111	136	131	167	136	130	126	120	134	137	148	157
Sciences agronomiques et ingénierie biologique	218	196	190	210	209	208	213	252	209	224	230	212	253	232	226
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	248	267	233	174	268	282	338	372	350	365	216	203	206	228	342
Sciences de l'ingénieur et technologie	651	652	639	647	596	611	569	572	620	673	732	655	715	735	695
Sciences de la motricité	173	199	149	307	284	299	265	264	263	360	374	375	376	341	409
Sciences dentaires	53	69	55	62	80	68	59	61	71	111	135	141	165	190	163
Sciences économiques et de gestion	1157	1133	1212	1042	1276	1358	1408	1511	1699	1653	1689	1737	1793	1772	1764
Sciences médicales	314	322	315	342	369	407	467	462	429	572	607	737	841	1779	990

36  2430

Note de lecture : En 2014-2005, 299 étudiants ont obtenu un diplôme final en haute école dans le domaine des langues, lettres et traductologie.

Le **tableau 2** montre le nombre de diplômes finaux décerné entre 2004-2005 et 2018-2019 selon le type d'établissement et le domaine paysage.

En haute école, le domaine paysage dans lequel on retrouve le plus de diplômes finaux est celui des sciences psychologiques et de l'éducation (composé ici des bacheliers d'instituteur primaire, instituteur préscolaire et logopédie). Le nombre de diplômes finaux dans ce domaine tend à diminuer au fil du temps. Le domaine des sciences économiques et de gestion est le deuxième domaine en termes de nombre de diplômes finaux (principalement les bacheliers en comptabilité et en marketing). Vient ensuite le domaine des sciences de la santé publique (presque exclusivement le bachelier en

soins infirmiers) puis des sciences de l'ingénieur et technologie (composé d'un grand nombre de bacheliers et masters).

En université, le domaine qui décerne le plus de diplômes finaux est celui des sciences économiques et de gestion (principalement le master en sciences de gestion et celui en ingénieur de gestion). Ce domaine suit une tendance du nombre de diplômés finaux à la hausse. Vient ensuite le domaine des sciences médicales (composé uniquement du master en médecine). La valeur anormalement élevée de 2017-2018 vient du changement dans la durée du cursus qui entraîne une « double diplomation » cette année-là. La troisième place est occupée par le domaine des sciences de l'ingénieur et technologies (composé de 14 masters d'ingénieur civil).

LIENS UTILES :

- » Arrêté royal portant réglementation du chômage : https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1991112550&table_name=loi
- » Forem métiers porteurs : <https://www.leforem.be/particuliers/metiers-porteurs.html>
- » Actiris : <https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/observation-du-marche-de-l-emploi/>
- » Cref : <http://www.cref.be/annuaires/>
- » Pénurie dans l'enseignement : <http://www.enseignement.be/index.php?page=24944>
- » Portail WalStat de l'IWEPs : <https://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php>

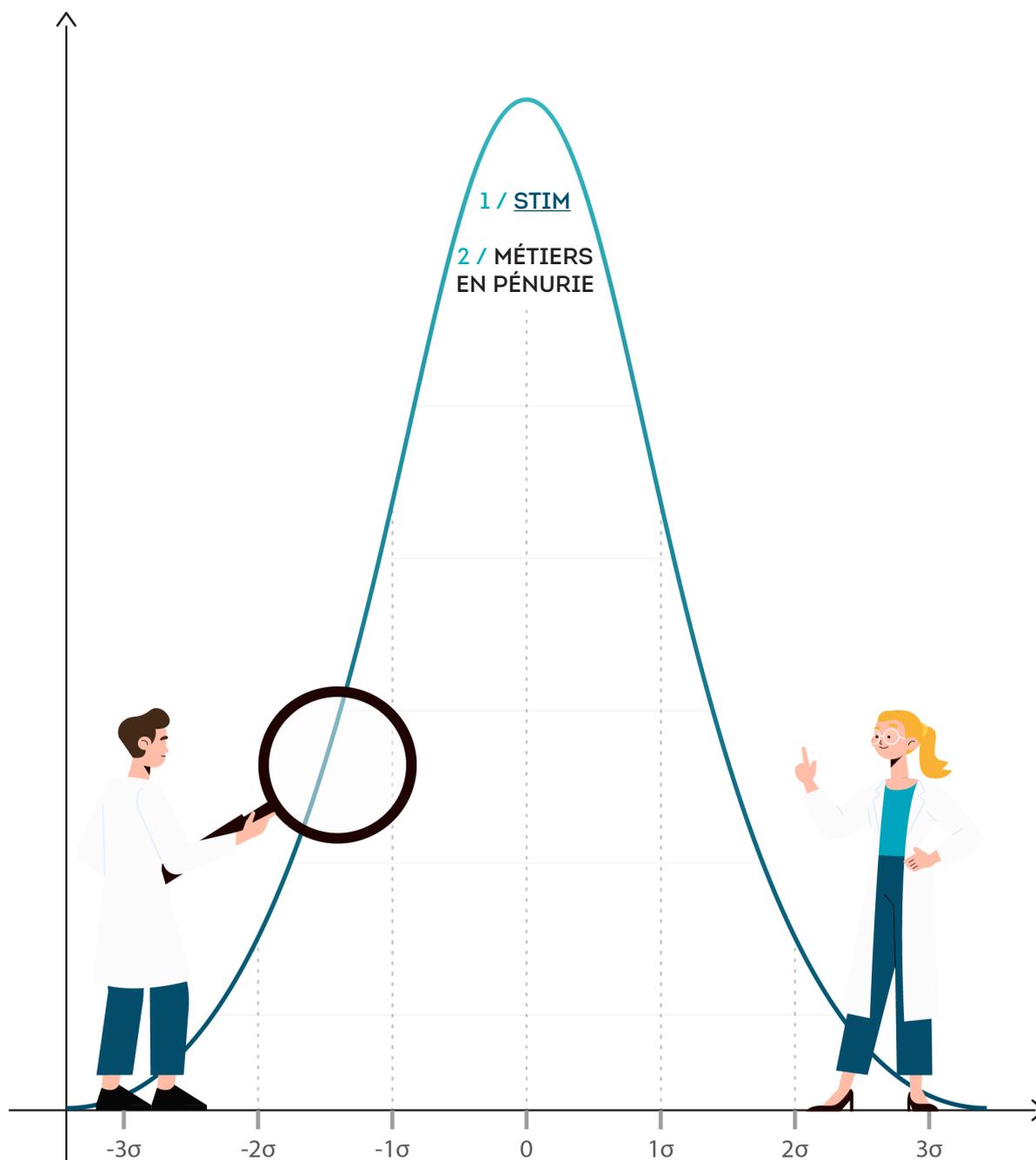
DONNÉES INTERACTIVES :

- » Tableau : <https://public.tableau.com/app/profile/ares.data/viz/StatSupInfo02-Mtierenpnurie/Intro>
- » Open data : <https://ares-digitalwallonia.opendatasoft.com/explore/dataset/statsup-info-02>

REMERCIEMENTS :

L'ARES tient à remercier le Forem et Actiris pour le partage des données qui ont servi à rédiger cette note d'information.

STATSUP'INFO DÉJÀ PARUS



L'ARES est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. L'ARES est donc relativement unique en Europe puisqu'elle fédère l'ensemble des types d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale. Elle veille notamment à la cohérence de l'offre de formation et à son adéquation au marché de l'emploi, elle soutient les établissements dans leurs efforts de représentation et de relations internationales et formule des recommandations en matière de politique de recherche scientifique ou artistique.

L'Académie fournit l'information sur les études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle coordonne également l'engagement des établissements en matière d'apprentissage tout au long de la vie, de promotion de la réussite ou encore de coopération au développement. Enfin, elle collecte et traite un ensemble de données scientifiques et statistiques touchant au secteur dans une optique de veille, d'évaluation et d'amélioration des pratiques en faveur de la qualité des enseignements ou de l'accompagnement des quelque 220 000 étudiantes et étudiants que comptent les établissements.

POUR EN SAVOIR + : WWW.ARES-AC.BE

Éditeur responsable:

Laurent Despy

ARES

Rue Royale 180

1000 Bruxelles

www.ares-ac.be

Édition et coordination:

Direction des études et des statistiques

Conception graphique et mise en page:

Direction de la communication et de l'informatique

Crédits photos :

p.15 : Freepik.com

ISBN 978-2-930819-57-0 (PDF)

Dépôt légal D/2021/13.532/7

© ARES, septembre 2021



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

RUE ROYALE 180
1000 BRUXELLES
BELGIQUE

T +32 2 225 45 11
F +32 2 225 45 05

WWW.ARES-AC.BE